

CALIPSO A

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

CALIPSO A

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

CARLTON SELECTION

25, rue Montbazou

33000 BORDEAUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CALIPSO A relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 23/03/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 179 Cours du Médoc, CS 30008, 33070 Bordeaux Cedex
Téléphone: +33 (0)5 57 10 08 00, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 6 août 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine Priollaud

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	582 720 617,02	549 655 629,01
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	511 074 363,13	500 209 602,08
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	511 074 363,13	500 209 602,08
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	49 198 661,63	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	49 198 661,63	0,00
Titres de créances négociables	49 198 661,63	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	22 447 592,26	49 446 026,93
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	22 447 592,26	49 446 026,93
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	12 343,33
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	12 343,33
COMPTES FINANCIERS	26 207,07	2 698 983,76
Liquidités	26 207,07	2 698 983,76
TOTAL DE L'ACTIF	582 746 824,09	552 366 956,10

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	567 796 047,67	547 038 230,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 270 836,72	-466 436,79
Résultat de l'exercice (a,b)	16 190 768,76	5 766 653,59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	582 715 979,71	552 338 447,46
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	30 844,38	28 508,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 844,38	28 508,64
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	582 746 824,09	552 366 956,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 789,90	7 159,47
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	15 041 666,62	3 812 286,52
Produits sur titres de créances	1 420 083,28	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	16 484 539,80	3 819 445,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 647,40	13 081,67
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 647,40	13 081,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	16 481 892,40	3 806 364,32
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	343 826,07	140 497,97
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	16 138 066,33	3 665 866,35
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	52 702,43	2 100 787,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	16 190 768,76	5 766 653,59

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture (bid) communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014007T36 - Part CALIPSO A PART I : Taux de frais maximum de 0,06% TTC

FR001400FBG3 - Part CALIPSO A PART A : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Frais de surperformance :

Part I : Néant

Part A, Part R : 20 %

TTC de la performance au-delà de l'indice de référence (80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans), minorée des frais de gestion à condition que la performance soit supérieure à zéro sur la période de référence concernée.

Commission de surperformance :

- Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

- Indicateur de référence

80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EURIBOR 3 mois.

- Méthode de calcul

- o Calculée selon la méthode indiquée,

- o Une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 80% Euribor 3 mois + 20% indice Iboxx € Corporate 1-3 ans, après imputation des frais de gestion fixes ;
- Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf. exemple ci-dessous)

- Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 20% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent. Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

- Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1^{er} cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2^{ème} cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence). Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CALIPSO A PART I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	552 338 447,46	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 270 943,33	556 041 547,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 674 853,60	-1 019 087,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	673 338,91	54 466,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 030 697,91	-451 615,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	86 927,69	51 830,90
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 913 807,50	-6 004 561,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 909 245,97</i>	<i>-6 004 561,53</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>6 004 561,53</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	16 138 066,33	3 665 866,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	582 715 979,71	552 338 447,46

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 679 961,56	6,64
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	472 394 401,57	81,07
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	511 074 363,13	87,71
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP)	49 198 661,63	8,44
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	49 198 661,63	8,44
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	472 394 401,57	81,07	10 114 402,00	1,74	28 565 559,56	4,90	0,00	0,00
Titres de créances	49 198 661,63	8,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 207,07	0,00
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	48 857 919,26	8,38	103 384 580,49	17,74	358 831 863,38	61,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	49 198 661,63	8,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26 207,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	28 599,34
	Frais de gestion variable	2 245,04
TOTAL DES DETTES		30 844,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-30 844,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CALIPSO A PART A		
Parts souscrites durant l'exercice	8 088,500	8 179 880,47
Parts rachetées durant l'exercice	-3 693,300	-3 711 337,02
Solde net des souscriptions/rachats	4 395,200	4 468 543,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 395,200	
Part CALIPSO A PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	5 154,054	5 091 062,86
Parts rachetées durant l'exercice	-1 975,726	-1 963 516,58
Solde net des souscriptions/rachats	3 178,328	3 127 546,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	566 496,114	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CALIPSO A PART A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CALIPSO A PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CALIPSO A PART A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 503,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables provisionnés	2 245,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,13
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CALIPSO A PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	337 078,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	16 190 768,76	5 766 653,59
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	16 190 768,76	5 766 653,59

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	80 959,29	0,00
Total	80 959,29	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16 109 809,47	5 766 653,59
Total	16 109 809,47	5 766 653,59

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 270 836,72	-466 436,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 270 836,72	-466 436,79

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 657,75	0,00
Total	-2 657,75	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CALIPSO A PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 268 178,97	-466 436,79
Total	-1 268 178,97	-466 436,79

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	552 338 447,46	582 715 979,71
Parts CALIPSO A PART A en EUR		
Actif net	0,00	4 524 953,61
Nombre de titres	0,00	4 395,200
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 029,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,60
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	18,41
Parts CALIPSO A PART I en EUR		
Actif net	552 338 447,46	578 191 026,10
Nombre de titres	563 317,786	566 496,114
Valeur liquidative unitaire	980,50	1 020,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,82	-2,23
Capitalisation unitaire sur résultat	10,23	28,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 0.375% 06-07-24	EUR	6 000 000	5 897 967,05	1,01
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	14 000 000	14 622 745,25	2,51
VOLKSWAGEN BANK 2.5% 31-07-26	EUR	21 300 000	20 965 286,21	3,60
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	5 500 000	5 717 345,68	0,98
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.0% 06-04-25	EUR	2 000 000	2 031 730,16	0,35
TOTAL ALLEMAGNE			49 235 074,35	8,45
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.01% 15-10-25	EUR	3 500 000	3 292 771,50	0,57
BELFIUS BANK 0.375% 02-09-25	EUR	4 000 000	3 792 240,98	0,64
TOTAL BELGIQUE			7 085 012,48	1,21
CANADA				
CAN IMP BK 0.375% 03-05-24	EUR	4 500 000	4 456 666,11	0,76
CAN IMP BK OISEST+0.4% 05-04-24	EUR	10 000 000	10 114 402,00	1,74
ROYAL BANK OF CANADA TORONTO E3R+0.75% 31-01-24	EUR	2 230 000	2 247 487,66	0,39
TOTAL CANADA			16 818 555,77	2,89
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	3 000 000	2 896 124,02	0,50
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	6 000 000	5 900 990,96	1,01
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	1 500 000	1 458 396,99	0,25
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	6 100 000	6 366 657,74	1,10
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	2 000 000	2 015 149,00	0,35
BANCO NTANDER E3R+1.0% 05-05-24	EUR	9 000 000	9 094 623,00	1,56
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	400 000	396 414,36	0,06
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	500 000	487 766,43	0,08
BBVA 0.75% 04-06-25 EMTN	EUR	3 200 000	3 095 855,21	0,53
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	7 000 000	7 034 677,81	1,21
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	500 000	489 030,49	0,08
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	7 500 000	7 303 552,05	1,25
BBVA 4.125% 10-05-26	EUR	900 000	929 298,39	0,16
CAIXABANK 0.375% 03-02-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 937 483,01	0,33
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 955 910,38	0,34
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 391 121,31	0,41
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	4 000 000	4 081 892,05	0,71
TOTAL ESPAGNE			57 834 943,20	9,93
ETATS-UNIS				
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	3 000 000	2 967 409,34	0,51
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	4 000 000	4 037 933,33	0,69
BK AMERICA FIX 07-02-25 EMTN	EUR	66 000	66 658,53	0,01
C 2 3/8 05/22/24	EUR	6 000 000	6 054 031,80	1,04
GOLD SACH GR 1.25% 01-05-25	EUR	4 000 000	3 905 983,17	0,67
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	3 000 000	3 069 882,30	0,53
GOLD SACH GR E3R+0.5% 30-04-24	EUR	9 000 000	9 073 695,00	1,56
GOLD SACH GR E3R+1.0% 07-02-25	EUR	2 000 000	2 017 254,00	0,35
IBM 0.95 05/23/25	EUR	4 500 000	4 376 160,74	0,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 2.103% 08-05-26	EUR	7 000 000	6 933 221,15	1,19
WELL FAR 1.625% 02-06-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 902 678,83	0,84
WELL FAR 2.0% 27-04-26 EMTN	EUR	8 000 000	7 835 886,78	1,34
WELLS FARGO AND 0.5% 26-04-24	EUR	10 285 000	10 205 729,63	1,75
WELLS FARGO AND 1.338% 04-05-25	EUR	6 000 000	5 992 680,00	1,03
TOTAL ETATS-UNIS			71 439 204,60	12,26
FRANCE				
ALD 0.0% 23-02-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 988 520,00	0,34
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	6 800 000	6 558 905,81	1,12
ALD 4.375% 23-11-26	EUR	4 400 000	4 526 240,21	0,78
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	12 500 000	12 868 775,96	2,20
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	14 000 000	13 158 740,00	2,26
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	2 900 000	2 809 694,00	0,49
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13-04-26	EUR	4 500 000	4 685 835,61	0,81
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	2 000 000	1 916 185,03	0,33
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.125% 05-02-24	EUR	2 000 000	1 994 933,97	0,34
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-07-25	EUR	8 100 000	7 791 338,21	1,34
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25	EUR	11 500 000	11 175 671,72	1,91
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	2 650 000	2 626 338,83	0,45
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 473 096,56	0,25
BNP PARIBAS 2.375% 20/05/2024	EUR	4 052 000	4 087 435,07	0,70
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 728 808,90	0,81
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	1 000 000	966 599,13	0,17
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	13 900 000	13 978 378,86	2,40
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	5 100 000	4 977 846,36	0,85
BPCE 3.625% 17-04-26 EMTN	EUR	15 000 000	15 508 956,15	2,66
BPCE 3% 19/07/24 EMTN	EUR	5 000 000	5 039 652,46	0,87
CA 1.0% 18-09-25 EMTN	EUR	1 100 000	1 064 693,85	0,19
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	2 200 000	2 136 583,98	0,36
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.25% 17-05-24	EUR	8 000 000	7 900 062,95	1,36
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	3 600 000	3 536 328,82	0,61
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	13 100 000	13 201 359,90	2,27
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	8 900 000	8 886 600,39	1,52
TOTAL FRANCE			159 587 582,73	27,39
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	4 500 000	4 450 860,00	0,76
TOTAL IRLANDE			4 450 860,00	0,76
ITALIE				
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	1 900 000	1 880 772,00	0,33
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	1 222 000	1 212 467,60	0,21
INTE 4.5% 02-10-25 EMTN	EUR	6 000 000	6 180 626,56	1,06
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	9 900 000	10 265 657,31	1,76
TOTAL ITALIE			19 539 523,47	3,36
NORVEGE				
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.5% 11-08-25	EUR	1 300 000	1 237 523,14	0,21
TOTAL NORVEGE			1 237 523,14	0,21
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 0.875% 15-01-24	EUR	4 300 000	4 330 669,01	0,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	4 000 000	3 905 014,64	0,67
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	6 450 000	6 019 079,92	1,04
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	4 240 000	4 219 099,12	0,72
RABOBANK NEDERLAND 4.125%10-140725	EUR	38 000	39 153,22	0,00
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.125% 28-03-25	EUR	4 000 000	4 070 649,95	0,70
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	13 000 000	13 222 593,03	2,27
TOTAL PAYS-BAS			35 806 258,89	6,15
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	9 140 000	9 346 845,69	1,60
CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	EUR	4 300 000	4 241 548,43	0,73
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	11 300 000	11 141 124,47	1,91
CRED SUI 1.5% 10-04-26 EMTN	EUR	6 000 000	5 804 961,64	0,99
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 05-01-26	EUR	12 000 000	11 284 035,62	1,94
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.45% 19-05-25	EUR	1 472 000	1 415 056,52	0,24
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 5.5% 20-08-26	EUR	15 100 000	16 164 205,09	2,77
GSK 1 3/8 12/02/24	EUR	1 250 000	1 225 615,23	0,21
HSBC 0.875% 06-09-24	EUR	1 500 000	1 473 937,42	0,25
NATWEST MKTS 2.0% 27-08-25	EUR	9 815 000	9 632 923,70	1,66
NATWEST MKTS E3R+0.98% 13-01-26	EUR	78 000	79 417,57	0,02
UBS AG LONDON 0.01% 31-03-26	EUR	3 000 000	2 794 037,87	0,48
TOTAL ROYAUME-UNI			74 603 709,25	12,80
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 0.0% 09-05-24	EUR	5 000 000	4 928 900,00	0,84
TOTAL SUEDE			4 928 900,00	0,84
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	8 500 000	8 507 215,25	1,46
TOTAL SUISSE			8 507 215,25	1,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			511 074 363,13	87,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			511 074 363,13	87,71
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ACCI FINA FILI ZCP 06-02-24	EUR	10 000 000	9 951 699,28	1,71
ACCI FINA FILI ZCP 07-03-24	EUR	15 000 000	14 870 611,05	2,55
ACCI FINA FILI ZCP 08-01-24	EUR	10 000 000	9 988 960,97	1,72
ACCI FINA FILI ZCP 13-03-24	EUR	4 500 000	4 457 577,56	0,76
TOTAL ESPAGNE			39 268 848,86	6,74
FRANCE				
VALEO ZCP 27-02-24	EUR	10 000 000	9 929 812,77	1,70
TOTAL FRANCE			9 929 812,77	1,70
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			49 198 661,63	8,44
TOTAL Titres de créances			49 198 661,63	8,44
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	8 503	22 381 213,97	3,84
PALATINE MONET CT I	EUR	2	66 378,29	0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			22 447 592,26	3,85
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 447 592,26	3,85
TOTAL Organismes de placement collectif			22 447 592,26	3,85
Dettes			-30 844,38	0,00
Comptes financiers			26 207,07	0,00
Actif net			582 715 979,71	100,00

Parts CALIPSO A PART I	EUR	566 496,114	1 020,64
Parts CALIPSO A PART A	EUR	4 395,200	1 029,52